

Nouveaux émoluments et tarifs des prestations Export dès le 1^{er} juillet 2022

Par décision du SECO, les tarifs ont été uniformisés au niveau national. Pour ses membres, la CVCI a par ailleurs fait le maximum afin de maîtriser l'augmentation tarifaire de ses prestations spéciales. **Pour toute question, contactez notre service Export au +41 21 613 35 36.**

Tarifs uniques en CHF, exonérés de TVA - Conditions membre "net à 30 jours" - Conditions non-membre "au comptant" et paiement d'avance

1. Certificats d'origine, attestation sur factures

ad valorem 2,0 0/00

- minimum	CHF	25.00
- maximum	CHF	250.00
- par document certifié	CHF	25.00

2. Attestation interne par une Chambre de commerce suisse

ad valorem 2,0 0/00

- minimum	CHF	25.00
- maximum	CHF	125.00
- par document certifié	CHF	25.00

3. Copie des documents

- par pièce	CHF	10.00
- duplicata, remplacement pour membre	CHF	25.00
- duplicata, remplacement pour non-membre	CHF	35.00

4. Attestations diverses et visas

- original pour membre	CHF	25.00
- original pour non-membre	CHF	40.00
- copie supplémentaire	CHF	10.00

5. Traitement express, délai d'exécution 4 heures

- membre	CHF	75.00
- non-membre	CHF	100.00

6. Frais pour copies manquantes

- par photocopie	CHF	0.40
------------------	-----	------

7. Frais d'envoi selon tarifs de la Poste en vigueur (si enveloppe-retour manquante)

- enveloppe B5	CHF	2.50
- enveloppe B4	CHF	3.50

8. Services spéciaux

Pour des services spéciaux et l'exécution des attestations spéciales, ainsi que des contrôles intensifs pour les attestations d'origines, la CVCI facturera :

- membre	CHF	180 / h
- non-membre	CHF	200 / h

Ouverture du guichet

08h30 – 11h30

13h30 – 16h30

Coordonnées bancaires

BCV, Lausanne

Clearing 767

IBAN CH61 0076 7000 U03085347